



COTISATION 2023

La cotisation pour adhérer à l'écurie rallye 16 est fixée pour l'année 2023 à **15 euros par personne**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

CP/Ville :

Tel. :

Portable :

E-mail :

Cotisation à régler par chèque à l'ordre de ECURIE RALLYE 16
44 place de l'ancien four l'habit 16170 Echallat

**La prise de licence se fait par internet sur le site de la FFSA
comme les années précédentes**